

Séminaire « Soutenabilités »

Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

Nom : Davin

Prénoms : Philippe

Institution ou entreprise : PHD CONSEILS

Axe(s) :

- Quelles attentes à l'égard de la puissance publique face aux risques ?
- Quelles interdépendances et quelles formes d'autonomie à différentes échelles ?
- Quelle voie pour une économie soutenable ?

Intitulé de votre contribution : Retour d'expériences et axes socioéconomiques pour l'après COVID19

Résumé de votre contribution :

Comment passer de l'improvisation à l'anticipation (Les leçons de la pandémie COVID 19) « J'ai dit souvent que tout le malheur des hommes vient d'une seule chose qui est de ne pas savoir demeurer au repos dans une chambre » Blaise Pascal Pensées Face au choc provoqué par la crise du coronavirus, fort de mon métier et expertises en protection sociale, en économie, et bon connaisseur des problématiques des TPE et des salariés, j' ai observé, analysé, synthétisé les événements que nous venons de vivre et que nous continuons à affronter, et un certain nombre de propositions ont été formulées pour faire face présentement et à l'avenir, à une situation comparable.

REFLEXIONS / DOMAINE SOCIO-ECONOMIQUE

POST COVID 19

BILAN et CONSEQUENCES

- Au cours du mois de mars 2020, **la simultanéité des chocs économiques sur l'offre (population active confinée + chute de la production de biens et services) et sur la demande (disparition des revenus d'une partie de la population + report des consommations et achats + récession)**, se greffent à la fonte des actifs financiers lors d'un krach boursier jamais vu depuis 1929.

Cette conjonction de chocs rend la situation actuelle exceptionnelle et dangereuse économiquement et socialement.

Les dernières prévisions publiées par le FMI envisagent ainsi en moyenne sur l'ensemble de l'année 2020, une contraction du PIB de 7.5 % dans la zone Euro, 5.9 % aux USA, 6.5 % au Royaume Uni et 5.2 % au Japon.

Le FMI précise que ces estimations pourraient être fortement révisées selon l'évolution de la pandémie.

Ces prévisions envisagent également un fort rebond en 2021, respectivement de 4.7%, 4.7%, 4 %, et 3%.

Les conséquences humaines et sociales de ce nouveau contexte pourraient être dramatiques : dans un contexte d'économie et d'échanges mondialisés, des millions de personnes de la « classe moyenne » dans tous les pays, ont perdu leur emploi ou sont aidés par les dispositifs de chômage partiel.

Les situations de précarité voire de pauvreté se multiplient, malgré les dispositifs d'aides massives des gouvernements. Les partis politiques intérieurs populistes ou extrémistes surfent sur cette situation par un discours alarmiste conjoncturel éloigné des engagements « d'unité nationale » derrière les chefs d'Etat ou de gouvernement, des premiers jours !

A ce constat interne à chaque pays européen, pourrait se greffer une nouvelle crise migratoire : avant la crise actuelle, l'Europe avait du mal à gérer l'afflux migratoire de centaines de milliers de migrants politiques et économiques. Que pourrait-il advenir si poussés par l'effondrement de leurs économies nationales, un nouvel afflux tentait de forcer les frontières ?

- **Les pouvoirs publics, les régions, les institutions européennes ont mis en œuvre des mesures inédites et agressives pour voler au secours des entreprises :**

Ainsi le plan d'urgence du gouvernement porté à 100 milliards d'euros, généralisant le recours au chômage partiel, créant un Fonds de solidarité destiné aux TPE, indépendants et professions libérales,

reportant des cotisations sociales et des impositions directes, et proposant des prêts garantis par l'Etat et les couvertures d'assurances crédit.

Ainsi les régions françaises, compétentes pour la définition des aides et les régimes d'aides générales (subventions, prêts, avances remboursables ; etc...) ont décidé de consacrer plus d'1 milliard d'euros en soutien aux entreprises touchées par l'épidémie. Les régions ont annoncé également leur intention de travailler ensemble à un plan de relance de l'économie en lien avec l'Etat portant sur une réindustrialisation des territoires autour des filières et productions nouvelles.

- **Des secteurs économiques entiers, correspondant aux 2/3 des emplois en France, sont très impactés par le confinement de la population et l'arrêt des activités : liste non exhaustive :**

Le tourisme, les musées, arts du spectacle, les activités collectives, la restauration, hôtellerie, l'automobile, compagnies aériennes et métiers aéroportuaires. Secteur des services à la personne et aux entreprises et collectivités en général.

Les métiers indépendants et de conseils, et les professions libérales

- **Des secteurs entiers sortiront renforcés de la crise : liste non exhaustive :**

Secteur de la digitalisation : DATA, Numérique, IA, Toutes les technologies/ventes à distance

Secteur de la santé et de la recherche

Secteur de l'environnement

Secteur de la logistique

Sociétés agro-alimentaires et industries locales capable d'ajustements

Secteur des services à la personne

- **La pandémie a révélé une crise flagrante de notre souveraineté et de nos démocraties nationale et européenne :**

Dépendance technologique dans des domaines clés : pièces détachées / numériques / communications / espace / militaire

Dépendance alimentaire

Dépendance dans la fabrication et approvisionnements pharmaceutiques et chimiques

Dépendance sanitaire

Défiance et suspensions des opinions publiques à l'égard des institutions et actions supranationales « bureaucrates » et non élues : Commission Européenne / ONU / Organisations internationales.

Fonctionnement de notre démocratie, sa représentation, les acteurs sociaux, les institutions de l'Etat et les libertés publiques.

- **La pandémie nécessite le contrôle de l'action du Gouvernement, par le Parlement et les représentants de la Nation, qui en vertu de l'état d'urgence sanitaire dispose, par ordonnances de pouvoirs exorbitants dérogatoires du droit commun dans tous les domaines. Avec comme points de vigilance particuliers :**

La mise en œuvre de l'état d'urgence sanitaire

Le fonctionnement des juridictions civiles, pénales et administratives

Le fonctionnement des collectivités territoriales et leurs compétences et domaines d'interventions

La gestion des agents publics civils et militaires dans un contexte de crise sanitaire

Les élections municipales et consulaires

Le droit des contrats, le droit des affaires et des entreprises en difficultés

Les outils de traçage numérique de la population

- **La pandémie a révélé une nouvelle fois un temps de réaction « lent et lourd » de la part de l'administration de l'Etat et du « monde profond » de l'Etat : « l'inertie française » et l'appel à des experts pas forcément compétents sur la gestion de crise ont pu faire perdre de l'ordre 4 à 6 semaines par rapport aux décisions prises par d'autres pays.**

Cette inertie, ajoutée aux conséquences d'un confinement prolongé des salariés des entreprises, ont généré plus de risques sur l'activité et les capacités de reprise d'activité des entreprises françaises.

Cette stagnation interroge sur la centralisation des pouvoirs publics français, sur une faible appétence pour les situations nouvelles, sur la capacité à manager et contrôler les instructions données par le Chef de l'Etat et ses ministres à l'administration, et sur l'aptitude de l'Etat à répondre rapidement à une « surprise stratégique ».

Le monde économique et le monde de la solidarité, chacun dans son domaine, ont montré une réactivité plus propice à la fois à la capacité de survie des outils économiques et à la capacité de solidarité sociale du système envers les plus fragiles.

- **Dans le domaine sanitaire et médical, il apparaît qu'une crise majeure comme cette pandémie ne semble pas avoir été anticipée et préparée :**

Ainsi, L'application des plans de « Continuité de la vie économique et sociale », mis en place à la suite de l'alerte de 2009 pour le H1N1 n'aurait pas été mise en œuvre.

Ainsi de l'achat et stockage de masques et de gants pour ralentir la progression du virus.

Ainsi de la réalisation de tests.

Ainsi, de la disponibilité d'un parc suffisant de lits de réanimation et de respirateurs, comparé à nos pays alliés voisins comme l'Allemagne.

Depuis une quinzaine d'années, l'approche financière à court terme et purement comptable des dépenses de l'Etat rejetant tout ce qui n'est pas rentable immédiatement, est à l'origine de cette « impréparation ».

PRINCIPAUX ENJEUX

- **Utiliser la réactivité qui s'est révélée des milieux aussi bien de la fonction publique nationale que locale, que de certains acteurs du monde économique pour parvenir à une action**

gommée de lourdeurs pas uniquement imputable à notre système administratif mais aussi à un comportement individuel faisant souvent fi de l'intérêt général.

- Utilité de l'intervention du monde de l'entreprise : la stagnation de l'action publique nationale entre décembre et mars est patente pour prévenir la pandémie. L'Etat n'est visiblement plus préparé à analyser rapidement les événements de crise et à se projeter rapidement dans la réaction.

En PACA, les CCI, l'ensemble des Unions Patronales, notamment l'UPE 13, ont rapidement réagi pour maintenir autant que faire se pouvait l'activité et pour préparer l'après crise, le tout en solidarité entre les entreprises.

- Utilité de l'intervention du monde associatif : les citoyens les plus fragiles, déjà accompagnés en temps normal pour survivre, ont pu compter en PACA sur un réseau associatif et d'entraide opérant, très actif depuis le mois de mars, opérant des distributions alimentaires et des permanences téléphoniques d'assistance 7 jours sur 7.

On peut citer en particulier pour illustrer, l'action de la Fondation Emmaüs et de Médiance 13, dans les Bouches-du-Rhône, ou le Secours Populaire, dans les Alpes Maritimes.

- Utilité et positionnement des corps intermédiaires : milieux économiques, syndicats professionnels employeurs salariés et professions non salariées et des partis politiques, ONG et « Think Tanks ».
- Besoin d'organiser la lutte contre les pandémies en intégrant les modes de vie de nos concitoyens : on ne demandera pas le même type d'effort, ni de la même manière, à un Sud-Coréen, à un Italien, à un Allemand ou à un Suédois. Mais tous les citoyens, dans tous les pays, ont la capacité de se mobiliser rapidement pour s'adapter à titre individuel, et pour s'entraider. A condition, que les choix faits soient clairs, précis et expliqués efficacement.

La pandémie du COVID 19 a des effets directs défavorables sur l'activité économique et donc sur la croissance du PIB, nous l'avons illustré.

Ces effets sont amplifiés par le nécessaire déploiement de politiques sanitaires, sans collaboration homogène entre pays européens, sur des périodes plus ou moins longues et de façon plus ou moins intense selon les pays.

Ces politiques affaiblissent tant l'offre productive que la demande des agents économiques et sociaux que sont les ménages et les entreprises.

Il faudra que toutes les mesures financières, économiques et sociales, prises par tous les « acteurs » soient à la hauteur de la crise que nous traversons pour limiter au maximum les effets à long terme.

Dans cette sortie de crise, il y aura un « Acte 2 » pour repartir progressivement après le 11 mai, autour de réglages délicats. Puis un « Acte 3 », pour rebondir avec la pleine reprise. Nous commençons à en discerner les conditions suite au Discours du Premier Ministre Edouard PHILIPPE le 29 avril devant le Parlement.

Comme le souligne le Gouverneur de la Banque de France , François VILLEROY DE GALHAU, « un retour à la meilleure fortune économique est possible : le FMI espère une croissance de 4.5 % pour notre pays l’an prochain.

Mais ceci devra passer par un « triangle des réassurances » conciliant trois impératifs en partie divergents : la confiance des ménages, la solvabilité des entreprises et la soutenabilité de la dette publique. ».

PROPOSITIONS - RECOMMANDATIONS

Proposition 1 : Relocaliser rapidement, en France, en s’appuyant sur les réseaux de chefs d’entreprises, des usines de fabrication de matériels de protection adaptés à la nature des risques épidémiques (masques, gants, blouses, solutions hydroalcooliques, vitres plexiglass de protection, barrières, etc.).

Préparer la chaîne logistique virtuelle d’approvisionnement adaptée.

L’expérience du Covid-19 a montré qu’en très peu de temps, des entreprises en sous-activité, du fait de la crise, étaient capables de reconfigurer leurs processus de fabrication pour les reconvertir en fonction des besoins, pour peu qu’elles soient écoutées et stimulées.

Veiller à la mise en œuvre réactive des plans nationaux de lutte et prévention élaborés avec indicateurs d’alertes correctement identifiés et exercices d’entraînement réguliers. (Exemple du Plan National de Prévention de lutte et de prévention grippale- Document d’aide à la préparation et à la décision n°850/SGDSN/PSE/PSN Octobre 2011) et réactivation du rôle des conseillers de défense par exemple. Une telle action permettrait de tenir à jour les capacités à faire face à un évènement majeur en préservant les moyens financiers nécessaires pour cela.

Proposition 2 : Autoriser le redémarrage immédiat de toutes les entreprises, dans tous les secteurs économiques, ayant produit un « Plan de Continuité d’Activité » respectant l’ensemble des « gestes barrières ».

Autoriser dans les mêmes conditions, au niveau régional et départemental, à partir du 1^{er} juin 2020, la reprise progressive des activités touristiques et culturelles de masse. La reprise des festivals. L’ouverture des lieux de cultes religieux. Les associations.

Il s’agit de permettre le redémarrage le plus progressif possible des activités, notamment celles accueillant du public, en particulier du tertiaire et du secteur touristique et culturel, mais également

indispensables à l'équilibre individuel de nos concitoyens et pratiques sociales, comme les lieux de cultes et les associations.

Fédérer les acteurs pour porter le plan de relance : il est impératif que tous les acteurs autour de l'entreprise (banques, assureurs, DGFIP, URSSAF, experts-comptables, mandataires judiciaires, DIRECCTE, tribunaux de commerce...) constituent une sorte de pacte au service de la reprise des acteurs économiques.

De plus, bon nombre d'entreprises tombent en faillite non par l'URSSAF mais en raison de non paiements entre clients /fournisseurs. Au-delà lorsque le donneur d'ordre est un acteur public (Collectivités, Administrations...) c'est une obligation que de payer vite les entreprises.

Proposition 3 : Organiser avant fin 2020 des Etats Généraux des institutions politiques françaises pour organiser les moyens et ressources d'une gestion de crise efficace aux échelons national, régional et local, à partir du RETEX de la pandémie COVID 19 en France et en Europe.

Rendre agile la mise en œuvre des politiques publiques en identifiant le bon niveau d'intervention de chaque acteur.

Mise en place de commissions thématiques au Parlement, en région avec les Maires (sous l'égide du Président du Conseil Régional et du Préfet), travaillant sur le diagnostic, le benchmark des autres états européens, les risques, les enjeux, les propositions et leur financement, en répartissant les rôles et en proposant des tests réguliers avec la population, sollicitée par les maires tout au long de la démarche (sur le modèle des réunions du Grand Débat National en 2019).

Synthétiser l'ensemble d'un programme d'action lors d'un Sommet des Elus de la Nation réunissant Gouvernement, sénateurs et députés dans leur ensemble, avec une sélection de 1.000 maires, choisis sur le volontariat et la représentativité des métropoles, villes moyennes et communes rurales

Rendre agile la mise en œuvre des politiques publiques : réduire les allers et retours entre acteurs terrain et administrations centrales ainsi qu'entre administrations centrales et Cabinets ministériels, respecter un objectif de temps court et savoir lever les entraves (exemple : l'instruction des permis de construire entravée par le report des municipales avec à la clé un énorme retard des mises en chantier sur 2020).

Activer (ou réactiver) les formes de démocratie participative (sous quelque forme que ce soit) permettant l'émergence des besoins et par suite la connaissance par les décideurs de la réalité du terrain que ce soit tant du monde de l'entreprise que tant des acteurs salariés et non salariés, de ce dernier.

Proposition 4 : Réinvestir massivement Public / Privé, dès 2020, dans les domaines et secteurs clés de la souveraineté nationale française, en Europe, dans des programmes d'investissements :

Secteurs stratégiques : aérospatial / automobile / électronique/ informatique / IA / numérique / logistique / recherche médicale fondamentale et recherche opérationnelle, en collaboration avec le système de santé / chimie et pharmacie / équipements et recherche stratégiques

et militaires, en optimisant les leviers budgétaires et d'investissements sur le long terme, mis en place en France et en Europe.

Saisir cette occasion historique unique, **pour parachever l'Europe politique, sociale, fiscale et budgétaire** : les écarts entre politiques sociales, fiscales et budgétaires offrent en période de croisière des effets d'aubaine type dumping social, mais surtout entravent toute réponse coordonnée tout en maintenant des écarts entre trajectoires (Italie/Allemagne par exemple).

Action ambitieuse certes mais à laquelle peuvent judicieusement contribuer maints de nos politiques nationaux et régionaux, farouches et sincères acteurs de l'Europe.

Proposition 5 : Travailler à la promotion et à l'acceptation du « Pacte Social » et soutenir une politique d'entraide des citoyens démunis.

En réactivant les moyens de « la Politique de la Ville », qui a subi de lourdes baisses de subventions depuis une quinzaine d'années, pour financer l'accompagnement des plus pauvres dans leurs actes de la vie courante et dans l'accès aux outils numériques.

Signer des contrats d'accompagnement de 4 ans avec les associations, pour leur donner de la visibilité sur leur activité (Maisons de Services au Public, Maisons France Services, Médiation sociale) et leur permettre de se substituer aux services publics défaillants.

Travailler à l'acceptation du « Pacte Social » : **la crise révèle le rôle majeur « amortisseur » de notre protection sociale : ce doit être l'opportunité d'une action pédagogique majeure et redondante auprès de nos concitoyens pour expliquer « comment fonctionne notre système social ? » et ses « pourquoi ? »** et pour conforter l'acceptation du « Vivre ensemble » dans la Nation et le consentement aux prélèvements obligatoires.

Le caractère mondial de la pandémie permet de mieux comprendre la plus ou moins performante prise en charge des soins et accompagnements (ex : chômage partiel) et donc l'exposition aux risques sanitaires et sociaux avec des réponses très variables d'un Etat à un autre, y compris au sein de l'OCDE.

CONCLUSION PROVISOIRE

La nation française en Europe est forte culturellement, politiquement et économiquement de la somme des « individualités » qui la compose.

Il est impératif que nos élus et décideurs, politiques, publics comme privés fassent confiance à l'intelligence et au sens des responsabilités de chacun d'entre nous, pour recommencer à vivre et relancer le pays.

Préservation des libertés individuelles, explications et discours sincères et illustrés, écoute des « petits » et exercice du libre arbitre seront des conditions incontournables de notre rebond et anticipation d'une possible crise économique et sociale majeure à venir.

Philippe DAVIN
Le 11 mai 2020